

Le p'tit journal

Année 19
Numéro 8
31 août 2019

Photographie : Marie-Hélène Tréhaud

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE



Corporation de développement
économique et touristique

L'ISLE-VERTE



Assemblée générale annuelle 2019

Corporation de développement économique
et touristique (CDET)

qui aura lieu le mercredi 18 septembre 2019,

au Restaurant Motel-Bar Le Barillet,

situé au 75, rue du Seigneur-Côté de 17 à 19h.

Une consommation gratuite sera offerte aux participants

Assemblée générale annuelle 2019

Le CŒUR de L'Isle-Verte

qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019,

au Restaurant Motel-Bar Le Barillet,

situé au 75, rue du Seigneur-Côté à 11h30.



Soyez à l'affût!

Vous recevrez bientôt votre
programmation d'automne par la poste.



SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
19 juillet 2019

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le vendredi 19 JUILLET 2019, à 18 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME GINETTE CÔTÉ
MADAME SOPHIE SIROIS
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Il est tout d'abord constaté que la présente séance a été dûment convoquée, conformément à la loi.

Après constatation du quorum et suite à la lecture de l'avis spécial de convocation, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour proposé soit accepté. s constatation du quorum et suite à la lecture de l'avis spécial de convocation, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour proposé soit accepté.

19.07Sp.3.

Demande de révision judiciaire - Jugement des Petites Créances - Dossier de Constructions Germain Dumont inc.

Considérant la représentation tenue devant la Cour des Petites Créances, le 17 juin 2019, relativement à la réclamation soumise par l'entreprise « Constructions Germain Dumont inc. »;

Considérant le jugement obtenu le 19 juin 2019 accueillant favorablement la réclamation déposée par cet entrepreneur et exigeant à la Municipalité d'assumer des coûts excédentaires liés à la démolition de l'ancien immeuble « Bar L'Émotion »;

Considérant qu'une consultation juridique auprès de la firme d'avocats DHC démontre que les conclusions de ce jugement ont fait fi de certaines jurisprudences démontrant que la Municipalité a pris les moyens plus que raisonnables dans l'attribution de ce contrat;

Considérant que le document d'appel d'offres faisait état d'un contrat à forfait lequel s'appuyant sur l'expertise de professionnels en matière de présence d'amiante;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à la majorité des membres du conseil municipal présents :



Que ce conseil municipal mandate la firme d'avocats DHC afin de représenter la Municipalité de L'Isle-Verte, auprès de la Cour Supérieur, et ainsi que soit démontré qu'il a lieu que soit révisée la décision judiciaire rendue par la Cour des Petites Créances, le 19 juin 2019,

Que le budget d'honoraires présenté par Me Rino Soucy de la firme DHC, soit autorisé, à savoir un montant de 4 000 \$.

19.07Sp.5.

Levée de la séance

À 18 h 10, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la présente séance soit levée.

SÉANCE ORDINAIRE

13 août 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le mardi 13 AOÛT 2019, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ
MONSIEUR JEAN PELLETIER

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME SOPHIE SIROIS, mairesse suppléante.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Véronique Dionne propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2019, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Monsieur Stéphane Dubé propose l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juillet 2019, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

19.08.3.1.

Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 13 août 2019

(journal 1786) :	9,32 \$
(journal 1787) :	641,14 \$
(journal 1788) :	12 742,67 \$



(journal 1789) :	31 438,02 \$	
	(journal 1790) :	<u>17 060,30 \$</u>
Total des comptes à payer :		<u>61 891,45 \$</u>
Dépenses incompressibles	(journal 1377):	11 852,82 \$
	(journal 1378) :	12 719,05 \$
	(journal 1379) :	2 010,79 \$
	(journal 1380) :	2 872,49 \$
	(journal 1381) :	<u>7 193,73 \$</u>
Total des dépenses incompressibles :		<u>36 648,88 \$</u>
<u>Total des déboursés et comptes à payer du mois :</u>		<u>98 540,33 \$</u>

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 10 juillet 2019 au 13 août 2019, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

19.08.3.2.

Règlement sur la rémunération des élus - 2019-169

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

RÈGLEMENT 2019-169

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2013-122 CONCERNANT LE BON ORDRE ET LA PAIX

Attendu que ce conseil juge opportun de modifier le règlement concernant le bon ordre et la paix, afin d'y ajouter de nouvelles dispositions concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics à la suite de l'adoption de la Loi encadrant le cannabis;

Attendu que l'adoption du présent règlement a été précédée de la présentation d'un projet de règlement, à la séance publique du 9 juillet 2019, et qu'un avis de motion a été dûment adopté à cette même séance, portant le numéro de résolution 19.07.3.5.;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal décrète ce qui suit :

Article 1 : Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule «Règlement numéro 2019-169 modifiant le règlement numéro 2013-122 concernant le bon ordre et la paix ».



Article 2 : Modification de l'article 11 « Facultés affaiblies »

L'article 11 « Facultés affaiblies » est modifié afin de se lire ainsi :

« Il est interdit à toute personne d'avoir les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue y compris le cannabis ou toute autre substance dans un endroit public. »

Article 3 : Modification de l'article 12 « Possession et consommation de boissons alcoolisées »

L'article 12 « Possession et consommation de boissons alcoolisées » est modifié afin de se lire ainsi :

« Il est interdit à toute personne d'avoir en sa possession des boissons alcooliques et du cannabis ou de consommer des boissons alcooliques et du cannabis dans un endroit public, à l'exception des lieux où un permis émis en vertu de la Loi sur les permis d'alcool (RLRQ, c..P-9.1) a été consenti par la Régie des alcools, des courses et des jeux. »

Article 4 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté ce 13 août 2019.

19.08.3.3.

Renouvellement d'équipement informatique

Considérant que les équipements informatiques de la Municipalité ont atteint leur durée de vie utile;

Considérant que lors du dépôt des prévisions budgétaires de 2019, le remplacement de l'ensemble de ces équipements avait été retenu comme investissement à être privilégié;

Considérant l'incompatibilité de certains équipements, le tout ne permettant pas l'échange d'information en version réseau;

Considérant la nécessité d'assurer la sauvegarde ainsi que la sécurité des informations détenues par la Municipalité;

Considérant qu'il s'avère opportun qu'un équipement additionnel, de type serveur, soit acquis aux fins de cumuler et sauvegarder l'ensemble des données informatiques et ainsi que de pouvoir les partager entre utilisateurs;

Considérant l'étude de diverses propositions de services liées aux besoins actuels et futurs de la Municipalité, en matière de traitement d'informations et de données;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la proposition de l'entreprise Servlinks Communication soit retenue, comprenant les services suivants :

- Ordinateurs portables / accessoires / installation et configuration : 5 497 \$ (plus taxes)



- Postes de travail / accessoires / installation et configuration :
2 864 \$ (plus taxes)
- Serveur / installation et configuration :
13 341 \$ (plus taxes)

Que les coûts de ces investissements soient assumés par le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

19.08.3.4.

Achat de nouvelles licences Windows pour l'ensemble des équipements informatiques de la Municipalité

Considérant que les versions de licences Windows et Office actuelles doivent être remplacées en raison du fait que leur cycle de vie est désormais terminé;
Considérant que, dorénavant, des coûts de licences annuelles devront être assumés par la Municipalité;

Considérant les coûts proposés par les deux fournisseurs que sont :

- Servlinks Communication (serveur 699 \$ et ordinateurs 192 \$/unité) : 1 659 \$ (plus taxes)
- Tommydrapeau.com (serveur 899 \$ et ordinateurs 192 \$/unité) : 1 859 \$ (plus taxes)

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :
Que soit acceptée la proposition de Servlinks Communication au montant de 1 659 \$ (plus taxes),

Que ces frais soient assumés à même le fond général de la Municipalité « Poste budgétaire - Achat d'équipement de bureau ».

19.08.3.5.

Emprunt temporaire - travaux de pavage d'une section de la route Montée des Coteaux et du chemin Coteau-de-Tuf

Considérant les travaux de pavage en réalisation d'une section de la route Montée des Coteaux et du rang Coteau-de-Tuf;

Considérant que l'ensemble de ces travaux est lié à des aides financières;

Considérant les délais nécessaires aux fins d'obtenir les subventions applicables;

Considérant que la Municipalité doit assurer le respect des échéances de paiement auprès du fournisseur retenu, soit l'entreprise Construction B.M.L. Inc;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte autorise à ce qu'un emprunt temporaire soit réalisé auprès de la Caisse de Viger et Villeray aux fins de couvrir les coûts de soumissions et de réalisation de travaux suivants :

- Pavage du rang Coteau-de-Tuf : 580 655,37 \$ (taxes incluses)
- Pavage partiel de la route Montée des Coteaux : 162 841,97 \$ (taxes incluses)

Que le directeur général et madame la mairesse soient autorisés à signer, pour et



au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte les documents requis auprès de l'institution financière.

19.08.5.1.

Offre de services - Firme d'hydrogéologie LNA - Mise à jour de l'indice DRASTIC

Considérant les démarches entreprises par la Municipalité relativement à la mise en opération d'un nouveau puits d'eau potable;

Considérant que la délivrance d'un certificat d'autorisation, de la part du Ministère de l'Environnement, est préalable et nécessaire pour lancer le processus d'appel d'offres et ainsi, assurer la réalisation des travaux;

Considérant que différents paramètres ont été validés afin d'assurer la conformité de l'eau à être, éventuellement, distribué;

Considérant qu'un de ces paramètres, soit l'indice DRASTIC, doit être réévalué afin de s'assurer que le niveau de vulnérabilité ne s'est pas accru depuis son évaluation en 2010;

Considérant que la firme d'hydrogéologie LNA est en mesure de réaliser une étude de modélisation numérique permettant de préciser, plus spécifiquement, les aires de protections ainsi que de fournir un calcul de l'indice DRASTIC sur l'ensemble de l'aire d'alimentation;

Considérant que ces résultats nous sont nécessaires pour répondre adéquatement aux exigences du Ministère de l'Environnement et s'assurer de respecter la décision délivrée par la Commission de Protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ);

Considérant le budget d'honoraires soumis par la firme LNA, à savoir 15 980 \$ (plus taxes), devant permettre de réaliser ce travail;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation des honoraires proposés,

Que le coût de ce mandat soit assumé à même les surplus cumulés affectés aux réseaux d'eau et d'égout.

19.08.5.2.

Budget d'honoraires de la firme d'ingénieurs Stantec - Relance du processus d'appel d'offres pour les travaux de réfection du réservoir d'eau potable

Considérant la nécessité de relancer le processus d'appel d'offres devant permettre les travaux de réfection du réservoir d'eau potable de la Municipalité;

Considérant que le financement de ce projet est relié à l'aide financière octroyée par le programme de la Taxe d'accise sur l'essence;

Considérant que, parmi les modalités d'application de ce programme, les travaux pouvant en bénéficier doivent être finalisés au 31 décembre 2019;

Considérant qu'il devient donc impossible d'arrimer ces travaux à ceux de



l'exploitation du futur puits d'eau potable, en raison de l'attente du certificat d'autorisation à être délivré par le Ministère de l'Environnement;

Considérant qu'une modification des plans et devis ainsi que la coordination d'un deuxième appel d'offres engendrent des honoraires additionnels de la part de la firme d'ingénieurs Stantec;

Considérant la proposition d'honoraires soumise par cette firme, soit 4 500 \$ (plus taxes);

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation des honoraires proposés,
Que le coût de ce mandat soit assumé à même les surplus cumulés affectés aux réseaux d'eau et d'égout.

19.08.5.3.

Travaux de sécurisation de la zone scolaire

Considérant que le conseil municipal est conscient de la nécessité de s'engager dans l'application de mesures destinées à sécuriser le tronçon de la rue Saint-Jean-Baptiste situé à proximité de la zone scolaire;

Considérant que des travaux de marquage sur la chaussée rendront plus apparent le niveau de danger et de sécurité que doivent adopter les automobilistes;

Considérant que l'installation de balises flexibles au centre de la voie publique, surmontées de silhouettes d'enfants, ne pourra qu'accroître le message visuel de sécurité et imposera aux automobilistes une vigilance attractive;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte permette l'acquisition de 2 balises (de type silhouettes) auprès de l'entreprise Kalitec au prix unitaire de 522 \$ (plus taxes et livraison),

Que soient autorisés des travaux de marquage sur la chaussée,

Que ces coûts soient assumés à même le budget d'opération lié à la signalisation.

19.08.7.1.

Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ - monsieur Chantal Caron

Attendu que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande d'autorisation présentée par monsieur Chantal Caron à la CPTAQ concernant le lotissement et l'aliénation des lots 5 350 390, 5 350 389 et 5 350 410, du cadastre officiel du Cadastre du Québec;

Attendu que cette demande est conforme aux dispositions des règlements de zonage de la Municipalité;

Attendu que cette demande d'autorisation à la CPTAQ, si elle est accordée, n'aurait aucune conséquence négative sur les activités agricoles et sur le développement de ces activités agricoles sur le territoire de la Municipalité;



Attendu que cette demande d'autorisation, si elle est accordée, n'aurait aucun effet négatif sur le potentiel agricole des lots et n'ajouterait aucune contrainte supplémentaire en matière d'environnement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte recommande à la CPTAQ de consentir à la demande d'autorisation, telle que soumise par monsieur Chantal Caron.

19.08.9.1.

Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Attendu que la semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au conseil de la Municipalité d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme son appui à la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

19.08.11.

Levée de la séance et ajournement

À 21 h 04, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la présente séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal)

Prochaine séance publique

Notez que la séance publique du conseil municipal se tiendra

le 10 septembre 2019,

à 20 heures, à la caserne incendie situé au 210, rue St-Jean-Baptiste.



**Votre organisme désire communiquer avec les citoyens ?
Votre association souhaite annoncer ses services ?
Profitez de votre journal *Le p'tit journal* pour informer la population !**

Date de la prochaine parution

2 OCTOBRE 2019

Vos messages doivent nous parvenir avant **le mercredi 25 septembre 2019**

Par courriel à reception@lisle-verte.ca
ou directement au bureau municipal

Avis important



PERMIS DE BRÛLAGE

- ➔ un permis de brûlage est requis en tout temps de l'année afin de permettre le contrôle et d'éviter le déplacement inutile des services d'urgence (pendant la période hivernale également) ;
- ➔ les conditions du permis de brûlage doivent être respectées entièrement;
- ➔ le non-respect d'une des conditions sera passible d'amende (500\$, plus les frais);
- ➔ il est strictement interdit de brûler des matières résiduelles telles que : palettes de bois, matériaux de construction, déchets, etc.

Note : La demande de permis devra se faire obligatoirement au bureau municipal et non par téléphone. Le détenteur du permis s'engage à respecter les conditions décrites sur la demande de permis.

Le Service de sécurité incendie pourra confirmer si les exigences mentionnées sur le permis ont été respectées. Advenant le non-respect de ces exigences, le permis pourra être révoqué sur-le-champ et un constat d'infraction pourra être donné.

Merci de votre collaboration. Nous avons besoin de vous, de votre compréhension afin de garder nos citoyens en sécurité.



Vous pensez bientôt faire des rénovations ou une construction?

- Quelles sont les normes à respecter ?
- Afin d'exécuter des travaux intérieurs et extérieurs, vous devez prendre rendez-vous avec l'inspecteur en bâtiments afin d'obtenir un permis.
- Contactez-le ou demandez un rendez-vous avec lui au bureau municipal!



HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

**Les mardis matin de 9 h à 12 h;
Les jeudis de 13 h 30 à 17 h**

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le cinquième versement des taxes 2019 doit être effectué **le ou avant le jeudi 19 septembre 2019.**

Date à venir du prochain versement :

Sixième versement: **Le lundi 4 novembre 2019**

Séances du conseil municipal

Voici les dates des prochaines séances du conseil municipal qui débiteront à 20 h 00 au lieu habituel des séances publiques, soit au 210, rue Saint-Jean-Baptiste (casernes incendie).

Séances du conseil municipal restantes :

Mardi, 8 octobre 2019

Mardi, 12 novembre 2019

Mardi, 10 décembre 2019



Dimanche de la Moisson

Le **22 septembre 2019** à l'Église de L'Isle-Verte
Célébration à **10 h 30**
Suivi du dîner de la Fabrique

Vente des produits de la terre

Au gymnase de l'école Moisson d'Arts
Billet en vente auprès des Fermières
Prix adulte: 15\$
Prix enfant de 12 ans et moins: 5\$

Cordiale bienvenue à tous!

N.B. Les généreux donateurs (donatrices) sont priés(es) d'aller porter leurs produits directement à l'école avant la messe de 10h30.



Soyez à l'affût!

Vous recevrez bientôt votre
programmation d'automne par
la poste.





KARATÉ L'ÉCOLE DE KARATÉ KEMPO SHIN RYU KRTB

Le Karaté est un sport individuel qui se pratique en groupe et même en famille, pour les petits et les grands.

ÂGE 6 à 77 ans

DATE Le mardi, du 10 septembre 2019 au 10 décembre 2019
Formule porte ouverte le mardi 10 septembre 2019

HEURE 18 h 30 à 20 h

ENDROIT Gymnase de l'école Moisson-d'Arts

COÛT Enfant (étudiant) : 120 \$ Adulte : 150 \$

Rabais familial disponible (voir avec le responsable)

L'inscription vous donne accès à toutes les écoles

(Le mardi à St-Alexandre et le vendredi à Cacouna) sans frais addi-

tionnels!

INSCRIPTION Denis Boucher, 418-868-1836 ou yunzuki@hotmail.com



LE TRIO SWING

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte est heureuse de vous présenter, à la Cour de circuit (ancien palais de justice) situé au 199, rue St-jean-Baptiste, le prochain spectacle dans un trio à saveur jazz.

Date : Le samedi 21 septembre 2019

Heure : 19 h 30



Le Trio Swing est un ensemble d'une composition peu commune formé de Rino Bélanger, clarinetiste, Jimmy Rouleau, guitariste et Sophie Poulin de Courval, saxophoniste. C'est entre les murs de L'École de musique de Rivière-du-Loup, où ils enseignent, que l'ensemble a vu le jour à l'automne 2009.

Leur formation dans des écoles renommées parlent d'elles-mêmes et font d'eux des musiciens versatiles et accomplis. Les différents groupes où chacun des musiciens ont œuvré apportent une expérience étonnante et une grande richesse d'interprétation : un large éventail sonore, une sensibilité éloquente, et surtout, il en émane une musique joyeuse et empreinte de passion. Le plaisir de jouer ensemble dans une musique décontractée a ajouté l'étincelle nécessaire pour unifier ce groupe. Le répertoire proposé offre une musique des plus festives; le swing côtoyant la bossa. Vous ne pourrez vous empêcher de taper du pied. Cette musique rejoint le grand public et tous se laisseront enivrer par son rythme.



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP



En collaboration
avec Accès-Loisirs
Québec



OFFRE D'ACTIVITÉS de loisirs GRATUITES pour les citoyens à revenu modeste

Le Programme Accès-Loisirs — région de Rivière-du-Loup est un programme qui repose sur l'engagement d'organismes et d'institutions du milieu. Ils croient en l'importance d'offrir à tous une chance de s'épanouir, de se sentir valorisés et de développer ses talents.

SÉANCE D'INSCRIPTION AUTOMNE 2019

**Pour vous inscrire,
vous devez vous rendre sur place lors des périodes d'inscription.**

Premier arrivé, premier servi. **AUCUNE** réservation ne sera prise par téléphone ou par courriel avant ou après les moments d'inscription.

Résidents de la ville de Rivière-du-Loup
Vieux-Manège • 26, rue Joly

7 septembre, 10 h 30 à 13 h 30

Résidents de la MRC de Rivière-du-Loup

Centre communautaire Morneau • 65, rue de l'Église — St-Arsène
11 septembre, 16 h 30 à 19 h 30

Salle communautaire Alcide-Ouellet • 185, rue Principale — St-Cyprien
12 septembre, 16 h 30 à 19 h 30

Information :

418 867-5885, p. 161

La présentation d'une preuve de revenu est OBLIGATOIRE lors de l'inscription. Assurez-vous que votre revenu annuel total soit inférieur aux seuils suivants :

1 personne	25 338 \$
2 personnes	31 544 \$
3 personnes	38 780 \$
4 personnes	47 084 \$
5 personnes	53 402 \$
6 personnes	60 228 \$
7 personnes ou plus	67 055 \$

Ces seuils de revenu modeste ont été définis par Statistique Canada en 2016 pour les villes de moins de 30 000 habitants.

Les Grands
Amis
du KRTB



Les Grands Amis du KRTB est un organisme communautaire qui se préoccupe du mieux-être des jeunes de 5 à 17 ans qui vivent de l'isolement social et/ou qui ont des difficultés d'adaptation.

Par différents types de parrainages et d'activités, l'organisme encourage les attitudes ainsi que les comportements positifs et épanouissants chez les jeunes.



ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Exposition du Réseau Biblio - Le jardinage, jusqu'en octobre

L'exposition regroupe plusieurs documents de référence sur les jardins, les fleurs et les techniques de culture. Préparez-vous pour la saison à venir!

Réalité virtuelle

Demandez votre lunette de réalité virtuelle et vivez une expérience mémorable! Disponible en tout temps durant les heures d'ouverture. Vivez ce moment unique en visionnant des vidéos sur une foule de sujet. De nouveaux sont maintenant offert.

Venez faire un tour!



Exposition d'art

De nouvelles œuvres couvrent maintenant les murs de notre bibliothèque. Peintures et tricots d'art sauront vous émerveiller!

Heures d'ouverture

Lundi : 19 h à 20 h

À partir du 19 septembre 2019, jeudi : 13 h à 15 h

À partir du 22 septembre 2019, dimanche de 15h15 à 16h30

Information et inscription : 418-898-2812, poste 306 ou 309



ABC des Portages reprend ses ateliers à L'Isle-Verte

Les ateliers pour améliorer les compétences en lecture et écriture reprennent en septembre.

- Gratuit
- Petit groupe
- À votre rythme, support individuel
- À la bibliothèque, tous les mardis PM

Date de début à confirmer

Pour information ou inscription : ABC des Portages 418 862-9998



Concert à l'église de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste Le 28 septembre 2019 à 20h

Rencontres de musiques spontanées - 29

Pour cette soirée hors du commun, deux ensembles se réunissent pour une exploration sonore et pour vous faire vivre une expérience acoustique au cœur de l'Église.

Le GGRIL est un ensemble rimouskois qui défend une pratique des musiques orchestrales créatives depuis plus de 15 ans.

Depuis quelques années, le groupe a un petit frère dans la vieille capitale : l'EMIQ, ensemble fondé par Rémy Bélanger de Beauport, un des membres du GGRIL vivant aujourd'hui à Québec.



Loin de la cacophonie que certains voudraient imaginer, la trentaine de musiciens vous proposeront des musiques méditatives et évolutives mettant en relief l'acoustique du lieu.

Au menu, des compositions de Rémy Bélanger de Beauport, de Gabriel Rochette-Bériaux et de Xavier Charles.

La composition de Rémy Bélanger de Beauport « Nos corps, la nef » est une proposition sensible et monumentale, pour grand ensemble de musiciennes improvisatrices et de musiciens improvisateurs prenant place dans une église. Il s'agit d'évoquer l'expérience fascinante, magnifique, séduisante, mais aussi grotesque, effrayante, traumatisante d'une inondation ou d'un glissement de terrain. Dans un premier temps, une lente et imperceptible accumulation de durées est répartie entre solistes et duettistes occupant différentes positions dans l'église. Le matériau libre permet de jouer avec l'espace, de se présenter, de construire une identité de groupe à la fois cohérente et fragile. Une deuxième partie plus performative signale la fissure, l'épanchement alors que les corps fondent et les voix se font entendre. Enfin, le public est entouré par un déluge sonore.



Les musiciennes et musiciens du GGRIL

Catherine S. Massicotte, violon
Rémy Bélanger de Beauport, violoncelle
Alexandre Robichaud, trompette
Gabriel Rochette-Bériaud, trombone
Sébastien Corriveau, clarinette basse
Robert Bastien, guitare
Olivier D'Amours, guitare
Éric Normand, basse
Luke Dawson, contrebasse
Robin Servant, accordéon
Mathieu Gosselin, saxophone baryton
Antoine Létourneau-Berger, percussions
Isabelle Clermont, harpe
Alexis Garnier-Michel, violoncelle
Gabriel Drapeau, synthétiseur analogique
Jonathan Huard, percussions

Les musiciennes et musiciens de l'EMIQ :

Tristan Alantar, guitare électrique
Rémy Bélanger de Beauport, violoncelle
Sébastien Delorme, guitare électrique
Jean Laflamme, saxophone alto
Devil Dandy, échantillonneur
Capucine Lebrasseur, objets
Fred Lebrasseur, percussions
Flavie Dufour, voix, accordéon
Luke Dawson, contrebasse
Isabelle Clermont, harpe
Pascal Landry, guitare classique

Prix d'entrée - 12\$

Passeport pour tout le festival - 30\$

Pour plus de renseignements sur la 29^e Rencontres de musiques spontanées
qui se tiendra du 3 septembre au 28 septembre :

Consulter le site <http://tourdebras.com/ete-2018-programmation/>
à l'onglet Programmation 2019.

SPECTACLE DE MUSIQUES FOLKLORIQUE ET POPULAIRE

Le dimanche 15 septembre
2019 au Pavillon de l'amitié
de L'Isle-Verte, situé au
140, rue St-Jean-Baptiste à
13h.

Prix d'entrée : 10 \$ à la porte
tous les fonds seront distribués aux familles
dominicaines et haïtiennes

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
M. Paul Talbot au 418 862-3972



Cercle de Fermières de L'Isle-Verte



Bonjour à vous tous,

Après un bel été de repos, nous voilà prêtes à recommencer nos rencontres et nos travaux. Nous sommes déjà à l'œuvre pour préparer notre programme, après une rencontre régionale, où nous avons reçu nos lignes directrices pour l'année. Nous sommes très enthousiastes de présenter les objectifs de nos comités à nos membres. Notre première rencontre sera le 11 septembre à 17h00 à la Villa Rose des Vents. N'oubliez pas chers membres que c'est notre souper amical annuel, suivi de notre réunion mensuelle. Nous vous attendons!

J'aimerais souligner l'erreur suivante lors de mon compte rendu de notre exposition artisanale le mois passé, nous aurions dû lire que la 1^{er} artisane en Arts Textiles de notre Cercle est Mme Murielle Dionne, toutes nos félicitations et nos excuses. Il est à souligner que la pièce artisanale en couture de Mme Dionne s'est mérité le 1^{er} prix lors de l'exposition régionale en mai à Ste-Luce, et elle a représenté notre fédération 04 en couture lors du Congrès Provincial en juillet dernier à Chicoutimi. Un bel honneur pour une de nos membres, félicitations.

Vous vous rappelez que nous fêtons 100 ans bientôt? Si vous avez des photos ou objets qui soulignent certaines activités ou anniversaires du Cercle de L'Isle-Verte, communiquer avec nous, cela pourrait être intéressant pour la fête qui est en préparation.

Un petit rappel de ne pas oublier notre réunion d'octobre qui aura lieu le 9, à la Villa Rose-des-Vents. Si votre carte de membre n'est pas renouvelée, ou si vous êtes intéressée à vous joindre au Cercle, contactez Mme Pauline Lemieux au 898-2844, n'hésitez plus!!

Pensée : Passez du temps avec des gens positifs et vous deviendrez plus positifs. —Anonyme

Pauline Lemieux, trésorière
Cercle de Fermières de L'Isle-Verte

Salon des implications bénévoles **Trouve ta couleur**

Tu as envie de donner de ton temps en faisant du bénévolat ou encore de connaître les possibilités de bénévolat dans la MRC de Rivière-du-Loup, briser l'isolement, mais tu ne sais pas par où commencer, où t'impliquer? Le comité organisateur t'invite au Salon des implications bénévoles Trouve ta couleur qui aura lieu :

Quand : 23 octobre 2019
Où : Centre de formation professionnelle Pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup
Heure : de 12h30 à 19h00

Au programme : kiosques, animations, conférences et rencontres

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!





Le CŒUR de L'Isle-Verte

Assemblée générale annuelle 2019

Nos ancêtres l'ont bâtie.
Ensemble.
Nous lui donnerons une nouvelle vie !

Les membres du Conseil d'administration du Cœur de L'Isle-Verte vous invitent,
toutes et tous, citoyennes et citoyens de L'Isle-Verte,
à notre assemblée générale annuelle 2019
qui aura lieu au **Restaurant Motel-Bar Le Barillet**
Situé au 75, rue du Seigneur-Côté
le dimanche 15 septembre 2019 à 11h30.
Vous pourriez en profiter pour vous offrir
un brunch du dimanche, à partir de 10h,
avant de vous joindre à nous pour la rencontre à 11h30!

Soulignez cette date sur vos calendriers, dans vos agendas et vos téléphones intelligents:

Le dimanche 15 septembre 2019 à 11h30



Nous vous attendons en
grand nombre et
au plaisir de vous y
accueillir!





Prélancement de la 23^e édition du festival Le Rendez-vous des Grandes Gueules

Trois-Pistoles, le 30 juillet 2019 — En cette époque de saucettes dans la rivière et de crèmes glacées dégustées au soleil, l'équipe du *Rendez-vous des Grandes Gueules* travaille fort à vous concocter une 23^e édition haute en couleur! Les dates sont annoncées, il ne reste qu'à vous les réserver, du 5 au 13 octobre 2019, les murmures d'histoires s'amplifieront jusqu'à envahir les salles, les rues et vos oreilles!

Le Rendez-vous des Grandes Gueules en bref

Le *Rendez-vous des Grandes Gueules* est un festival de contes et de récits de la francophonie qui prend racine depuis 23 ans dans sa région d'origine, au cœur du Bas-Saint-Laurent. Trois grands volets se déploient chaque année. D'abord une programmation à Trois-Pistoles : à la *Forge à Bérubé*, cette salle de spectacle à l'ambiance fabuleuse et chaleureuse et ailleurs dans la ville qui vibre au son des histoires. S'y anime d'ailleurs le fameux *Café des conteurs*, point de ralliement pour les artistes, les spectateurs et spectatrices. Ensuite, les conteurs et conteuses de partout dans le monde, du Québec à la francophonie éloignée, s'épivardent aux quatre coins du Bas-Saint-Laurent, en débordant même un peu. En effet, le *Rendez-vous s'épivarde* dans une quinzaine de lieux de diffusion étendus à la région. Finalement, le côté méconnu du festival, les contes à l'école et toutes ces activités qui rejoignent les jeunes des Basques et du Témiscouata. En effet, chaque année, les artistes offrent des prestations spécialement conçues pour les groupes scolaires d'une dizaine d'écoles primaires et secondaires.

Finalement, si la majeure partie de la programmation est constituée de spectacles de contes, le festival c'est aussi des formations, des ateliers de création de récits de vie, une projection, une conférence, un lancement de livre, des randonnées, des rencontres et différentes animations!

Lumière sur une parole discrète

Pour une deuxième année, le *Rendez-vous des Grandes Gueules* choisit de mettre le *follow spot* sur une parole dont les échos ne sont pas toujours suffisamment entendus. C'est que, malgré la diversité des imaginaires déployés, il semble que des voix se fassent toujours trop discrètes. Ainsi, lors de la dernière édition nous avons déroulé le tapis tricolore et étoilé aux artistes de l'Acadie, et cette année, nous offrons scènes et crachoirs, ainsi que tous les honneurs à la parole féminine. Les femmes, qui ne sont ni minorité linguistique ni minoritaire, qui partagent culture, traditions et territoire, mais qui, malgré tout, doivent avoir la langue combattante encore trop souvent pour se faire entendre. Parce que le milieu du conte est parfois plus accueillant pour les hommes, parce que la parité n'est pas la seule solution, parce qu'elles ont une oralité qui se distingue, cette édition leur sera dédiée! Regroupant femmes de lettres, femmes de tête, femmes de mots... cette édition magistralement féminine sera sous l'inspiration *Femmes de paroles*.

Un aperçu de la programmation

D'abord, si vous avez bien calculé les jours, vous avez remarqué que le festival s'étire cette année sur une fin de semaine de plus! Parce que nous aimons vous gâter, nous commencerons le festival dès le samedi 5 octobre avec un spectacle double mettant en vedette un artiste de notre région, une fierté locale! Le lendemain, dimanche 6 octobre, le feu de la Forge battra au rythme du spectacle *Conte à rebours*, un conte percussif où les récits de trois condamnées célèbres de l'histoire québécoise se déploient dans l'attente de la potence.

S'ensuivra une programmation riche, insufflant à la *Forge à Bérubé* la vitalité du festival dès le mercredi 9 octobre avec une petite surprise qui vous sera dévoilée au lancement. Vous retrouverez avec bonheur les soirées de style cabaret, le jeudi 10, le vendredi 11 octobre et, bien sûr, la *Grande Veillée du conte* le samedi 12 octobre. Ces soirées cabarets vous offrent 7 artistes d'horizons variés se partageant la scène pour vous faire voyager d'un imaginaire à l'autre; la rencontre idéale pour vous faire découvrir ou redécouvrir l'art du conte. Les *Solos* prendront place en après-midi à la Forge les 12 et 13 octobre, moments parfaits pour une incursion totale dans l'univers d'une histoire, le voyage et l'abandon. Le *Concours national de la plus grande menterie* revient évidemment pour que les plus téméraires s'essaient à nous enfiouper le dimanche 13 octobre, et, pour finir en beauté, en grand et en fantastique, une clôture digne de ce nom.

Restez à l'affût en suivant notre page Facebook *Le Rendez-vous des Grandes Gueules*, notre site web compagnonspatrimoine.com ou en utilisant le mot clique #RVGG2019.

— 30 —

Pour information :

Gabrielle Ayotte Garneau, coordonnatrice
418 857-3248 | compagnonspatrimoinevivant@gmail.com
compagnonspatrimoine.com



Fin du camp de jour de l'été 2019

Au total, 47 jeunes ont participé au camp de jour de cet été! Plusieurs activités ont été organisées. Par exemple, il y a eu le camp médiéval, la sortie cinéma-piscine, la sortie à la plage de Pohénégamook et au camp Vive la Joie, la soirée dodo au camp, l'atelier cinéma, l'activité du village, l'activité jardin, l'atelier de sensibilisation sur l'intimidation, etc..

Nous tenons à remercier ainsi qu' à souligner l'implication et le bon travail de nos animatrices. Elles ont été en mesure de planifier, d'organiser, de réaliser et d'évaluer diverses activités créatives tout au long de l'été dans un cadre ludique et sécuritaire.

Être monitrice n'est pas seulement de «garder» les jeunes, c'est de se donner corps et âme à son métier. C'est de s'assurer que votre enfant ne manque de rien et soit bien dans son milieu. C'est de donner une partie de son repas, lorsque vos enfants ont oublié ou échappé le sien. C'est d'être des bras de réconfort quand vos petits ont des journées plus difficiles. C'est aussi d'être la «pas fine» quand il est temps de corriger un comportement non toléré, et ce, par amour, etc.

Merci à nos animatrices

Trompette

Luciole

Jaune

Lollipop

Vous avez été formidables!



Trompette



Jaune



Lollipop



Luciole

Rappel aux parents

N'hésitez pas à compléter le sondage qui vous a été envoyé par courriel et l'acheminer au bureau municipal ou par courriel à marielaudepoulin@isle-verte.ca ou à campdejour.lisleverte@gmail.com.

Un lien a également été envoyé sur le Facebook de la municipalité afin de le compléter en ligne. Vous êtes invité à le remplir, et ce, pour améliorer nos services et offrir un été mémorable à vos amours!



Soccer

Nos joueurs de l'équipe des 10-12 ans ont participé au tournoi qui s'est déroulé à Saint-Arsène le 18 août 2019 dernier. Bravo à nos jeunes qui se sont dévoués à 100% lors de cette journée chaude et ensoleillée!



Fête de la famille

Très belle journée! Du même fait, celle-ci conclut la fin du camp de jour. Les jeux gonflables, les jeux familiaux, les animaux et le souper hot-dog et de maïs ont été appréciés de tous.

Très belle participation des citoyens!

Merci à nos bénévoles!



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE





L'AUTOMNE
à Grands Pas
2019

Inscription à 13h dans le stationnement de l'école
Moisson-d'Art
Épluchette de blé d'Inde en prime!
Plus d'informations dans les prochains jours.

AUTOMNE

À GRANDS PAS

UN DÉFI INTERMUNICIPAL

COURSE ET MARCHE ENTRE 1 ET 10 KM *
LES DISTANCES PEUVENT VARIER SELON LES MUNICIPALITÉS

Rendez-vous le 15 septembre 2019 !



INFORMATIONS GÉNÉRALES



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Cours offerts



MON LE... IER VERS MA REUSSITE

Informatique de base

Apprivoisez l'ordinateur et ses périphériques.
Utilisez Windows et initiez-vous à Internet.

Les lundis du 18 septembre au 6 mai 2020
9h à 11h30

Informatique intermédiaire

Améliorez votre autonomie en informatique.

Les lundis 23 septembre au 3 février 2020
18h à 21h

Ma tablette au quotidien

(cours sur iPad et Android disponibles)

Apprivoisez votre tablette iPad ou Android

Les mercredis du 18 septembre au 18 décembre 2019
Ipad : 18h à 20h30
Les vendredis du 13 septembre au 20 décembre 2019
Ipad : 9h à 11h30 OU
Android : 13h à 15h30

Office projets personnalisés

Il sera possible de créer, par exemple, un
Calendrier, un bilan financier, un livre de
Recettes, un album souvenir, etc.

Les lundis 23 septembre au 17 février 2020
9h à 21h

Gymnastique du cerveau

Atelier permettant de demeurer intellectuellement
actif par la biais d'exercices variés.

Les mercredis 25 septembre au 1 avril 2020
9h30 à 11h30

Cerveau touche-à-tout

Atelier visant à stimuler l'acquisition de connaissances
par le biais de thèmes de tout ordre. Ces thèmes seront
exploités par le biais de lectures, l'écriture de courts textes
et de discussions.

Les jeudis 26 septembre au 2 avril 2020
9h30 à 11h30

Cerveau direction

Atelier hebdomadaire de deux heures visant
à stimuler l'acquisition de nouvelles connaissances
par le biais de différents thèmes.

Les mercredis du 25 septembre Au 01 avril 2020
13h30 à 15h30

Atelier d'anglais

Assistez à des ateliers d'anglais selon votre
niveau (de base ou intermédiaire) afin d'être
autonome à communiquer en anglais dans
les situations de la vie courante.

Niveau débutant : le mardi 24 septembre 2019
13h à 15h30

Niveau intermédiaire : le lundi 23 septembre 2019
13h à 15h30

Atelier d'espagnol

Assistez à des ateliers d'espagnol selon votre
niveau (de base ou intermédiaire) afin d'être
autonome à communiquer en espagnol dans
les situations de la vie courante.

Niveau débutant : le mercredi 25 septembre 2019
9h à 11h30

Niveau intermédiaire : le mercredi 18 septembre 2019
13h à 15h30

***Veillez contacter le Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup au 418-862-8277
Ou inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante : <http://web.cskamloup.qc.ca/cea/spip.php?arti194>***

INFORMATIONS GÉNÉRALES



L'éco-bulletin

COMMENT DISPOSER DES RÉSIDUS DE JARDIN?

Premièrement, qu'est-ce qu'un résidu de jardin?

Ce sont des matières issues de l'entretien de votre potager ou de vos platebandes devenues encombrantes pour vous.

- Mauvaises herbes, plantes potagères récoltées, plantes annuelles, branches, terre, feuilles, gazon, etc.

Toutefois, les résidus de jardin ne vont pas tous à la même place!

Bac brun



- Mauvaises herbes
- Plantes potagères récoltées
- Plantes ou partie de plante non ligneuse (qui n'a pas de bois)

La température atteinte lors de la biométhanisation neutralise la plupart des graines de mauvaises herbes et des toxines (ex. : plant ou feuilles de rhubarbe) qui sont autrement nuisibles au compostage domestique.

Écocentre:

- Terre*
- Détournage et gazon
- Résidus de coupe d'arbres et d'arbustes
- Branches

*L'équivalent d'une brouette

Lieu d'enfouissement technique :

- Plantes exotiques envahissantes :

Phragmite commun Renouée du Japon (bambou) Berce du Caucase

Traitement sur place:

Pensez à traiter vos résidus de jardins directement sur votre terrain est la solution écologique et économique à la plupart de vos résidus, renseignez-vous sur :

- compostage domestique
- herbicyclage
- feuillicyclage

Pour toute information :
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org



POPOTE ROULANTE



C'est quoi?

De délicieux repas chauds livrés à domicile le lundi, mercredi et vendredi

C'est pour qui?

- Tous les gens âgés de 65 ans et plus
- Les gens de 65 ans et moins en convalescence ou ayant un handicap physique ou intellectuel

Ça inclut quoi?

Soupe Plat principal Dessert Aliments sains Sourire du livreur

Pour informations et inscriptions:

Centre d'action bénévole des Seigneuries
418-867-3130 p.212

Livraison gratuite



- Selon vos disponibilités
- Formation offerte
- Compensation pour l'usage du véhicule
- Dans toutes les municipalités de la MRC de RDL

CENTRE BÉNÉVOLE
d'Action des SEIGNEURIES

418-867-3130 p.211



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : de 8 h à 12 h
Les mercredis et vendredis : de 9 h à 12 h

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
Téléphone : 418-898-3111

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Le 17 et 24 septembre 2019
Dr André Munger (418-862-0333) : Le 11 et 25 septembre 2019

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

QUI DOIT-ON APPELER?

Travailleurs municipaux

Directeur général et sec.-trésorier, Guy Bérubé	418 898-2812, # 301
Directeur général adjoint, Maxime Blanchette-Joncas, de retour le 28 octobre	418 898-2812, # 304
Secrétaire de direction, Audrey-Anne Dubé	418 898-2812, # 300
Inspecteur en bâtiments et environnement, Bruno Beaulieu	418 898-2812, # 313
Contremaître des travaux publics, Daniel Lavoie	418 898-2812, # 302
Préposé aux réseaux aqueducs, Patrick Landry	418 898-2812
Coordonnatrice aux loisirs et de la vie communautaire, Marie-Claude Poulin	418 898-2812, # 306
Corporation de développement économique et touristique	418 898-2812, # 305

Horaire estival de la bibliothèque municipale 136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30

Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

Urgences

Police	911 ou 310-4141
Service Incendie	911
Ambulance	911 ou 418 867-4411
CLSC Rivières et Marées	418 868-1000, option 2 et option 4
Info-Santé	811

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le P'tit journal dernier concernant l'annonce de la Fête de la famille parue en fin juillet 2019. Il aurait fallu lire « jeux familiaux » et non « jeux familiales »
Nous sommes désolés de cet inconvénient.